



HAL
open science

L'émergence des tiers-lieux hors métropoles en Bretagne : une lecture par les profils et trajectoires de leur fondateur

Clément Marinos, Guy Baudelle

► To cite this version:

Clément Marinos, Guy Baudelle. L'émergence des tiers-lieux hors métropoles en Bretagne : une lecture par les profils et trajectoires de leur fondateur. Presses Universitaires de Rennes. Tiers-lieux Travailler et entreprendre sur les territoires : espaces de coworking, fablabs, hacklabs ..., Presses Universitaires de Rennes, pp.41-60, 2019, Collection Espace et Territoires, 978-2-7535-7809-8. hal-02310300

HAL Id: hal-02310300

<https://hal.science/hal-02310300>

Submitted on 10 Nov 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

L'émergence des tiers-lieux hors métropoles en Bretagne : une lecture par les profils et trajectoires de leur fondateur

Clément MARINOS et Guy BAUELLE

On constate un mouvement de diffusion des espaces collaboratifs de travail des métropoles vers les territoires dits périphériques : villes moyennes (de 20 000 à 200 000 h. selon la catégorisation statistique officielle de l'Institut national de la statistique et des études économiques en France), petites villes (de 2000 à 20 000 h.), stations touristiques et même communes rurales (Quignon, 2017). En Bretagne (3,3 millions h.), notre région d'étude, on compte entre cinq et dix créations d'espaces de coworking par an, hors des deux métropoles régionales (Rennes et Brest). Si cette tendance concerne majoritairement les villes moyennes (Lorient, 114 000 h. ; Saint Briec, 94 000 h. ; Quimper, 80 000 h. ; Vannes, 78 000 h.), elle s'étend également vers les bourgs ruraux et les stations balnéaires¹⁹. Leur décuplement à l'échelle française en cinq ans a banalisé ce type de lieu (Besson, 2017 ; Doré, Torre et Wallet, 2017 ; Moutet, 2017 ; Quignon, 2017). La plupart de ces initiatives sont portées par des individus, seuls ou en groupe, et non le fait des pouvoirs publics (Cléach, Deruelle et Metzger, 2015).

A partir de ces constats, l'objectif de cette contribution est d'explicitier le processus d'émergence des tiers-lieux dans ces territoires, en s'appuyant sur les parcours (*révélés de vie*) et les profils de leurs fondateurs et de leurs animateurs. Nous faisons en effet l'hypothèse que ce développement est étroitement lié aux caractéristiques et trajectoires socioprofessionnelles des porteurs de projet. Dès lors, se pose le questionnement suivant :

- Comment en vient-on à créer un espace de travail collaboratif ?
- Quels sont les parcours de vie et les motivations principales d'un tel projet ?
- Quelles ressources ces fondateurs mobilisent-ils tant pour « faire un tiers-lieu » (création d'un espace physique) que pour « faire tiers-lieu » (dimension communautaire) (Ferchaud, 2018) ?
- Quelle est la place des initiatives individuelles par rapport aux initiatives institutionnelles et comment s'articulent-elles ?

¹⁹ Cf. la liste et la carte des tiers-lieux en Bretagne en avril 2018 : http://guillaume-rouan.net/maplabzh/maplabzh_liste.php

- Comment peut-on dès lors caractériser ces lieux et leur rôle dans la trajectoire de vie de leurs fondateurs ?

Le fait que ces espaces soient encore associés, dans la littérature, aux espaces métropolitains justifie cette investigation. Le géographe Bertrand Moriset (2013, 2014) fait ainsi de ces nouveaux lieux d'abord un processus urbain, fruit de la ville créative. Les espaces de coworking prendraient part à un processus de production de la « ville intelligente », concept en vogue dérivé en partie des fameux travaux du polémiste Richard Florida (2014) sur la « classe créative », souvent reliée à l'espace métropolitain. D'après l'économiste Raphaël Suire (2016), la taille de la ville serait corrélée au nombre de projets issus des fablabs. L'urbaniste Alain Bourdin (2017) fait même de la présence de nombreux tiers-lieux un attribut spécifique de la métropole. La plupart des recherches sur l'émergence de ces espaces ont donc logiquement privilégié les espaces métropolitains (Azam et al., 2015 ; Ambrosino et Guillon, 2016 ; Liefoghe, 2016 ; Besson, 2017 ; Ferchaud, 2018). De nombreux travaux n'intègrent même pas la strate urbaine à leur analyse (Cléach, Deruelle et Metzger, 2015).

Cadre théorique : le tiers-lieu comme intermédiaire par excellence

Nos analyses mobilisent la littérature sur les *acteurs intermédiaires* en vue d'analyser le rôle des fondateurs qui endossent bien souvent le rôle d'animateurs. Les fonctions de *knowledge broker* ou « courtier du savoir » (Meyer, 2010) et de *boundary spanner* ou « passeur de frontières » (Williams, 2002) conviennent ainsi assez bien pour décrire le rôle de ces acteurs précieux qualifiés de « concierges » (Pierre et Burret, 2014) précisément en raison de leur rôle d'intermédiaire entre usagers du tiers-lieu et entre eux et d'autres cercles. La littérature a bien mis en évidence que ces intercesseurs cherchent notamment à créer des relations constructives et à stimuler l'accompagnement par les pairs sans pour autant s'ériger en acteur principal (Burret, 2015). Le rôle de ces acteurs intermédiaires dans les processus d'innovation a été amplement démontré par Howells (2006). Ces intermédiaires organisent en somme le transfert d'externalités entre des participants qui, sans cette intermédiation, supporteraient des coûts de recherche et/ou de coordination trop élevés (Suire, 2016).

On sait aussi désormais que le tiers-lieu fait office d'intermédiaire entre des sphères, des communautés et des milieux, les *grounds* de Ray Oldenburg (1989), agissant comme un *middleground* entre l'*upperground* des institutions supérieures (entreprises, laboratoires...) et

l'*underground* des usagers ordinaires (Cohendet, Grandadam et Simon, 2011 ; Besson, 2017a), fournissant des occasions de proximités temporaires (Doré, Torre et Wallet, 2017).

Nos enquêtes montrent que le tiers-lieu correspond également à une *étape intermédiaire* dans le parcours de vie et la trajectoire professionnelle de leurs fondateurs, ce qui, à notre connaissance, a été moins mis en évidence. On va voir que ces derniers ne sont ni des novices ni des cadres expérimentés, ils sont à un tournant de leur carrière où la création du tiers-lieu agit clairement comme un tremplin. C'est donc une étape notable dans l'évolution professionnelle des actifs indépendants –qui ont pu être salariés et sont susceptibles de le redevenir– dans une vie de moins en moins linéaire. Le tiers-lieu matérialise et symbolise donc un avènement dans la vie de leurs créateurs, que leur initiative soit, du reste, couronnée ou non de succès. Elle peut traduire une montée en compétences, une inflexion ou un virage comme on le soulignera ou, à tout le moins, une adaptation à une difficulté vécue comme passagère et transformée en opportunité.

Enfin, nos exemples montrent que les villes moyennes –de plus en plus appelées villes intermédiaires par contagion de l'anglais *intermediate cities* (Nadou, 2010)– voire des unités urbaines de moindre taille agissent également comme des intermédiaires entre rural et urbain en permettant aux usagers d'accéder à des ressources matérielles, symboliques ou humaines (Baudelle, Krauss et Marinos, 2018). Ces lieux leur donnent accès à des réseaux qui peuvent être localisés dans des métropoles voisines ou éloignées : connectant des niveaux de la hiérarchie urbaine, ils « constituent souvent un pont entre des villes secondaires et des métropoles » (Doré, Torre et Wallet, 2017), fonctionnant là encore comme intermédiaires. Le terme allemand de *Mittelstadt* fait précisément référence à la fois à la taille intermédiaire des villes moyennes et à leur fonction de pôle intermédiaire entre les métropoles et l'espace rural. Nos témoignages montrent de surcroît que cette connexion s'effectue aussi à travers le parcours sociogéographique des fondateurs qui illustrent par leur cheminement une migration de la métropole vers des agglomérations plus modestes, contribuant à diffuser par leur propre mobilité le modèle du tiers-lieu. En somme, il est un *point de passage* essentiel sinon indispensable à la trajectoire des travailleurs autonomes comme au devenir professionnel et à l'itinéraire géographique et résidentiel de leurs fondateurs (Krauss, 2018).

Méthodologie

Le matériau d'analyse est issu d'une enquête réalisée entre janvier et juillet 2017 par entretien semi-directif auprès d'une quinzaine de fondateurs et animateurs de tiers-lieux en Bretagne, principalement des espaces de coworking et des fablabs (tab. 1).

Ville	Nom	Type	Initiative	Interlocuteur	Profession
Amanlis	La Fabrique	Fablab	Publique	Fondateur	Gestionnaire de centre de loisirs
Audierne	Swenson House	Coworking	Privée	Fondateur	Entrepreneur
Auray	L'Argonaute	Coworking	Privée	Fondateur	Responsable associatif
Auray	La Fabrique du Loch	Fablab	Privée	Fondateur	Chef de projet technique
Arradon	Polidesk	Coworking	Privée	Fondateur	Chef de projet technique
Betton	L'Atelier partagé	Fablab	Privée	Cofondateur	Consultant
Bruz	L'Etrillet	Coworking et fablab	Privée	Fondateur	Ingénieur aéronautique
Lorient	La Colloc	Coworking	Privée	Fondateur	Chargé de communication
Peillac	Fauteuil à Ressort	Coworking	Privée	Cofondateurs	Comédien et directeur de radio Correcteur & écrivain
Quimper	Silicon Kerne	Coworking	Privée	Fondateur	Dessinateur technique
Quimper	La FabriKerne	Fablab	Privée	Animateur	Développeur web
<i>Rennes</i>	<i>La Cordée</i>	<i>Coworking</i>	<i>Privée</i>	<i>Fondateur</i>	<i>Project manager</i>
Saint-Brieuc	La Matrice	Coworking	Privée	Fondateur	Chef d'entreprise
Vitré	Le Five	Coworking et fablab	Privée et publique	Cofondateur	Chef d'entreprise

Tableau 1 : Les tiers-lieux enquêtés : caractéristiques et personnes interviewées

NB : Rennes est en italiques car ce n'est pas une ville moyenne.

Une grille d'entretien a servi de support pour reconstituer les récits de vie, consistant à « saisir les logiques d'action selon le sens même que l'acteur confère à sa trajectoire » (Pruvost, 2011), sur lesquels nous nous appuyons pour expliciter le processus d'émergence de ces lieux. Précisons que ces données primaires ont été complétées par des données secondaires issues des sites internet des espaces, de leur plaquette, de blogs et de la presse régionale.

Principaux résultats

Trajectoires de fondateurs

Cette première section propose le portrait de quatre fondateurs d'espaces de travail collaboratifs en insistant particulièrement sur la période précédant la création. Leur sélection parmi les 17 sites enquêtés est basée sur leur double représentativité : ils illustrent aussi bien les invariants qu'on retrouve chez tous les créateurs mais donnent également un bon aperçu de la diversité de leurs trajectoires. Nous soulignons le fait que leur parcours les a, chacun à leur manière, amenés à disposer d'un capital humain, social et parfois financier suffisamment important pour envisager la création d'un tel espace. Ces récits de vie mettent aussi en avant des itinéraires ancrés, quoiqu'à différents degrés, dans la vie locale et l'importance des relations sociales dans l'émergence de leur projet. Ils montrent aussi que la construction d'une communauté s'avère essentielle et précède bien souvent l'ouverture de l'espace.

Parcours de Ludovic, fondateur et manager de la Cantine Numérique Quimper

Ludovic, la quarantaine, est le fondateur de l'espace de coworking la Cantine Numérique de Quimper (Finistère). Il a été le président de l'association à son démarrage avant de céder son poste pour devenir l'unique salarié et manager de la structure. Ludovic ne vient ni du milieu de l'entrepreneuriat, ni du secteur du numérique, même s'il a toujours eu une appétence pour l'informatique. A la suite de sa formation initiale de dessinateur technique, il exerce une activité de salarié de 2000 à 2011 dans une PME quimpéroise.

En marge de ce travail, Ludovic crée, au début des années 2010, un agenda répertoriant tous les événements se déroulant sur le bassin quimpérois, dont une grande partie n'apparaît pas dans les médias locaux. Il lance le blog « Quimperenligne » sur la thématique du numérique en 2011. Rapidement, la fréquentation atteint les 15 000 visites par mois. Cette

expérience lui permet de se faire connaître localement, d'être invité aux événements et de bénéficier d'une audience dans la presse régionale. Surtout, il se constitue progressivement un réseau de contacts qui émettent l'idée, en 2012, de se réunir physiquement à l'occasion d'apéros web. Un peu plus tard, Ludovic lance son site de e-commerce et devient consultant en réseaux sociaux pour une banque de la région. Mais ces postes ne le satisfont pas, même s'ils restent de « super expériences ».

Le point de départ de la communauté de la future Cantine numérique est venu d'un tweet qui lui permet de réunir une dizaine de personnes dans un bar de la ville de Quimper : « Les gens me suivaient. À l'époque, il y avait Twitter qui marchait vraiment. Du coup, les gens étaient abonnés à mon compte, ils me suivaient et puis voilà ». Rapidement, le petit espace temporaire ne suffit pas et il devient nécessaire de privatiser entièrement le lieu pour répondre aux demandes de participation. Ces rencontres mensuelles ont pour thématique des sujets encore émergents, pour lesquels il était difficile de se procurer de l'information à l'époque (le *community management*, les applications mobiles ou encore la gestion des communautés numériques). La plupart des participants sont des travailleurs indépendants, heureux d'intégrer un réseau de professionnels avec lesquels ils peuvent échanger et, pour certains, monter des projets communs.

En 2013, le groupe, qui s'apparente à un réseau informel de professionnels, continue à croître jusqu'à réunir à chaque événement une quarantaine de personnes, ce qui dépasse les capacités d'accueil de la salle mise à disposition gratuitement par un second bar. Cet engouement incite Ludovic à suggérer la recherche d'un local permanent pour prolonger les échanges et consolider le groupe. Les membres du réseau décident de tester leur idée de coworking chez l'un d'entre eux qui dispose d'un espace disponible : « on voyait qu'il y avait de l'envie ». Les réunions suivantes sont alors dédiées à la préfiguration du futur lieu et l'association Silicon Kerne voit le jour, avec la mission de « soutenir, promouvoir et faciliter le développement des activités innovantes et numériques en Cornouaille ». A l'été 2013, Ludovic finit par trouver un espace qu'il aménage avec l'aide de la communauté : « on a découpé les cloisons ensemble ! ». En octobre, les travaux achevés, la Cantine Numérique ouvre à Quimper. Ludovic, qui poursuit par ailleurs ses projets professionnels, devient le président de l'association et recrute un salarié en vue d'animer le lieu mais ce dernier quitte ses fonctions fin 2014. C'est naturellement que Ludovic, qui avait cessé ses activités dans le e-commerce, le remplace comme manager.

Fig. 1 : La Cantine Numérique Quimper



Comme unique salarié, il gère toutes les composantes de la petite structure : « c'est un truc à plein temps parce que je m'occupe de tout. Réapprovisionnement de la cuisine, gestion des événements, des intervenants, des *coworkers*... Il y a un truc qui casse, il y a une ampoule à changer, c'est moi ». Il reçoit également de nombreuses propositions d'emploi et de missions qu'il redistribue à son réseau. Le manager regrette cependant le manque de moyens pour le fonctionnement et de développement du lieu : « idéalement, il faudrait une deuxième personne pour libérer un peu de temps, pour pouvoir faire les choses ». Ludovic souhaiterait pouvoir prendre davantage de temps pour échanger avec ses homologues de la région (Cantines Numérique de Brest, Saint Briec, Rennes) et créer des nouveaux partenariats.

En 2016, la Cantine réunit une cinquantaine de membres, dont un tiers fréquente régulièrement l'espace, le reste venant sur des périodes définies. Avec une moyenne d'âge de 25-35 ans, les *coworkers* se répartissent à part égale entre télétravailleurs, porteurs de projets et indépendants. Les secteurs d'activité et les métiers représentés sont très divers : des créateurs de sites web, des graphistes et des startups, un directeur artistique, une journaliste, quelques freelances en web marketing et en web design, un consultant en qualité sécurité, une coach sportive, etc. Le taux de renouvellement annuel atteint environ 50 % d'une année à

l'autre avec des départs ayant par exemple pour motifs le besoin de locaux plus grands, la concrétisation d'un projet d'entreprise et, dans certains cas, l'échec, la reconversion ou le retour au salariat : « il y en a quand même quelques-uns qui sont obligés de trouver un boulot alimentaire. C'est moins drôle ».

Ludovic estime qu'il y a bien une communauté de membres qui passent du temps ensemble, partagent des moments de convivialité et discutent de leurs pratiques professionnelles. Si les échanges en face-à-face sont fréquents et visibles au quotidien, les plateformes virtuelles contribuent aussi aux relations. L'outil numérique collaboratif *Slack* mis en place par l'animateur témoigne ainsi de cette dynamique. Si, à ses débuts, Ludovic se chargeait de l'animation en ligne en créant des groupes de discussion, il constate aujourd'hui que de plus en plus de messages privés sont postés, sans son intermédiaire : « ça signifie qu'il y a beaucoup d'échanges entre eux ». L'animation du lieu passe bien sûr par l'organisation d'évènements festifs comme des déjeuners à thème ou s'entremêlent relations professionnelles et personnelles : « Mon après-midi n'a pas été très productif mais ce n'est pas grave! L'idée, c'était de créer du lien et d'avancer ensemble ».

Fin 2017, face aux difficultés quotidiennes, à la grande instabilité financière et à l'incertitude concernant la pérennité du lieu, les bonnes volontés finissent par s'user, ce qui conduit le bureau de l'association à voter sa dissolution, malgré le succès croissant de l'espace. La Technopole de Cornouaille, dont les locaux jouxtent ceux de la Cantine, reprend, en lien avec la Communauté d'Agglomération de Quimper, la gestion du lieu et propose à Ludovic de poursuivre sa mission d'animateur. Après quelques mois d'activité, ce dernier décide finalement de quitter son poste pour se lancer dans une nouvelle aventure professionnelle. Au demeurant, il continue à mobiliser son carnet d'adresses en opérant des mises en relation via son compte Facebook, comme à l'époque où il gérait la Cantine.

L'ouverture de la Cantine Numérique est d'abord le fruit d'un long processus d'émergence d'une communauté. On a ainsi évolué d'un groupe informel réunissant des professionnels partageant des intérêts communs vers l'existence d'un lieu physique qui manifeste le besoin d'ancrage local des membres de la communauté. Ce témoignage montre aussi l'importance des réseaux sociaux numériques, d'abord en amont de la création puis comme outil d'animation du lieu. Enfin, l'exemple soulève une interrogation quant à la pérennité du lieu en cas de défaut du fondateur animateur.

Parcours de Sabrina Millien, cofondatrice de la Colloc à Lorient

Sabrina est l'une des co-fondatrices de la Colloc, espace de coworking implanté dans la zone portuaire de Lorient (Morbihan). Diplômée d'une école de commerce et détentrice d'un Master en gestion de projet, Sabrina achève ses études par un stage à la Technopole du Pays de Lorient qu'elle intègre ensuite comme chargée de communication de 2009 à 2014. Elle participe à l'animation des réseaux locaux et assure la coordination avec les autres acteurs de l'accompagnement à l'innovation. Ses origines lorientaises lui permettent par ailleurs de mobiliser ses contacts personnels dans le cadre de son activité professionnelle.

Elle estime faire « partie de ces trentenaires qui croient au bien-être et à la qualité de vie que Lorient apporte » et n'a jamais envisagé de partir vivre à Paris pour, par exemple, prendre un poste dans une grande entreprise. Lorsqu'elle quitte la technopole à la suite d'une restructuration, Sabrina décide de s'installer à son compte comme consultante en stratégie de communication et événementiel. Elle s'appuie sur son ancien réseau professionnel pour dénicher plusieurs contrats. Cette expérience durera trois ans, « sans un seul mois de creux ». Anne-Laure, co-fondatrice de la Colloc, lui propose de louer un bureau avec elle pour mutualiser leurs compétences, les coûts et leur réseau professionnel : « la Colloc est née dans 15m² ».

Sabrina estime qu'à « plusieurs, on est plus fort que tout seul ou que les uns contre les autres », ce qui constitue la principale motivation l'ayant conduite à partager son premier espace de travail. Outre les aspects liés à la recherche d'activité, le fait de travailler à plusieurs améliore selon elle la créativité et redonne de la motivation, la mutualisation des coûts (loyer, interne, café, etc.) intervenant finalement dans un second temps. Cette première expérience de coworking semble bien fonctionner puisqu'elle monte ses premiers projets avec ses « colocataires ».

Le groupe s'agrandit rapidement pour atteindre cinq personnes qui déménagent dans un autre bureau à peine plus grand que le premier. Le bouche-à-oreille sur leur idée de partager des locaux à plusieurs et la bonne réputation du lieu amènent de nouvelles demandes d'installation de la part de travailleurs indépendants : « ils nous disaient qu'ils viendraient bien avec nous plutôt que d'avoir des bureaux éparpillés un peu partout ». Cet enthousiasme incite Sabrina et ses colocataires à démarcher le propriétaire de l'immeuble qui finit par leur louer l'ensemble du rez-de-chaussée, soit 150 m². Ce sont alors une quinzaine de personnes qui s'installent dans le nouvel espace, auxquelles s'ajoutent des fréquentations à la

journée, « avec des gens dans les couloirs et des stagiaires sur les canapés ». A ce moment-là, Anne-Laure et Sabrina envisagent de s'agrandir une fois de plus et de structurer davantage la démarche. C'est dans le bâtiment d'en face qu'elles concrétiseront leur projet avec l'ouverture de la Colloc en septembre 2016.

Fig. 2 : La Colloc (Lorient)



L'aménagement de ce grand espace de 1400 m² répartis sur quatre niveaux est intervenu pour plusieurs raisons. Financièrement, les loyers dans le quartier du port de pêche sont bien plus faibles qu'en centre-ville, ce qui permet de proposer des tarifs abordables pour des indépendants. Ensuite, Sabrina admet une certaine affection pour l'Avenue de la Perrière : « une avenue qui fait partie des quartiers historiques de la ville, qui a une âme ». Elle croit solidement en son développement et n'a aucune envie de s'installer dans un quartier d'affaires, qui ne correspond pas à l'esprit du projet qu'elle souhaite monter. La localisation semble aussi idéale, « à 10 minutes de tout, de la voie express, de la gare et du centre-ville » avec de nombreux cafés et restaurants aux alentours. Enfin, cette installation est aussi le résultat d'une opportunité que les fondatrices ont su saisir. Le propriétaire des lieux, un homme d'affaires de la région, a fortement apprécié leur projet et le soutient depuis le début. Il y est même directement impliqué par des rencontres régulières lors desquelles il propose ses

conseils et oriente les réflexions des associées : « Il nous aide à construire tout ça, c'est une chance. Ça a aussi été une chance pour le montage du projet ». Les opportunités liées à la disponibilité de surfaces accessibles jouent effectivement un rôle fréquent dans les choix de localisation voire dans le succès des tiers-lieux, y compris hors des métropoles.

En 2017, la Colloc est le plus grand espace de coworking de Bretagne avec 70 postes de travail, trois salles de réunions d'une capacité totale de 50 places, une salle de conférence d'une centaine de places et une trentaine de places en coworking pour les travailleurs nomades. Environ 700 membres y sont affiliés dont plus d'une centaine qui le fréquentent quotidiennement. Si les métiers de la communication étaient au démarrage très représentés parmi les « collocs », sans doute du fait de la spécialité et du réseau des fondatrices mais aussi de la part importante d'indépendants dans ce secteur, on y trouve de plus en plus de professions diverses : startupper, éditeurs, architectes, journalistes, salariés en télétravail qui, pour certains, collaborent régulièrement par des réponses communes à des appels d'offres, des relations clients-fournisseurs ou bien des conseils informels : « une étude a été menée et 80% des membres résidents ont déjà collaboré ». Plusieurs projets internes sont en développement comme l'ouverture d'un *escape game*, d'un studio photo, d'un second espace en centre-ville, d'appartements partagés, d'une épicerie et l'aménagement d'un jardin partagé. Sabrina a poursuivi pendant deux ans son activité en conseil en communication et relations publiques en parallèle du projet de la Colloc et ce n'est que depuis janvier qu'elle s'y consacre à temps complet comme salariée.

Ce deuxième témoignage souligne l'importance de la sérendipité dans le processus d'émergence du lieu, notamment par la rencontre avec le propriétaire des murs. Le fort ancrage local des fondatrices les a par ailleurs amenées à bien connaître l'écosystème et ses acteurs, autrement dit, elles bénéficiaient d'un encastrement social élevé. Dans le même temps, on relève une forme d'alignement entre une série d'opportunités que les fondatrices ont su saisir et un projet qui semble bien conçu dès le démarrage, avec l'ambition de développer les activités doublée d'une motivation et d'une implication élevées de leur part. Il semble aussi nécessaire d'insister sur la montée en puissance progressive du lieu initié par trois individus qui finit en quelques années par réunir des centaines de membres, avec une surface multipliée par cent et une diversification de son offre de services.

Parcours de Stéphanie Soulier, cofondatrice de l'Argonaute à Auray

Stéphanie a cofondé et anime l'espace de travail partagé l'Argonaute dans la petite ville littorale d'Auray (28 000 h.) dans le Morbihan. Pendant 15 ans, cette passionnée de voile titulaire d'un BTS exerce d'abord dans ce secteur comme directrice d'un centre nautique de 2007 à 2015. Elle y acquiert des compétences en management et apprend à gérer une petite structure : « il fallait être un peu multitâches dans ce genre de poste parce que bien sûr, il y a de l'encadrement sur l'eau, mais il y a aussi de la gestion administrative, de la gestion d'équipe ». En parallèle de cette activité, Stéphanie est formatrice nationale de moniteur de voile.

En 2015, elle décide de se réorienter et de monter un nouveau projet, mais sans idée précise : « j'étais partie sur un bar, restaurant, guinguette, je ne savais pas exactement, le concept n'était pas complètement fini mais je voulais aussi y apporter de l'animation à l'intérieur et puis faire des expos d'art ». Durant cette période, elle échange régulièrement avec Élise, une amie créatrice de bijoux et d'objets de décoration, elle aussi passionnée de voile qui avait, quelques temps auparavant, monté un petit collectif d'artisans avec lesquels elle partageait un petit atelier au fond d'une rue. Les demandes pour les rejoindre affluaient et Élise avait depuis longtemps l'idée de développer un espace partagé. Début 2015, les deux amies, à force de discussions, décident de mener un projet ensemble. Stéphanie suit une formation au développement de projet dispensée par le réseau « Entreprendre au Féminin », qui l'aide à structurer ses idées : « j'étais tous les jeudis en formation et tous les vendredis, j'allais voir Élise pour débriefer, on a pu vachement bosser sur nos valeurs, sur la façon dont ça pourrait fonctionner, etc. ». Elles passent plusieurs mois à travailler leur concept jusqu'à réaliser une étude de marché pour la création d'un espace comprenant ateliers et bureaux, qui intégrerait aussi une boutique de créateurs ouverte aux personnes extérieures, habitants comme touristes.

Avant de rechercher leur local, elles organisent un « tour de France des tiers-lieux » pour rencontrer des fondateurs et animateurs d'espaces : « on a étudié pas mal de choses et on a finalement découvert ce qui nous semblait intéressant ». Elles obtiennent des réponses à leurs interrogations en se faisant une idée plus précise de la gestion d'un espace de travail collaboratif : « on a été les voir pour en savoir plus sur l'organisation, l'aménagement intérieur, l'accueil, tout ça... C'était aussi des questions qu'on avait, quels types de résidents, et comment ils fonctionnent, quels sont leurs statuts... ». Pour préciser leur projet, elles

réalisent une série d'entretiens avec des artisans créateurs en vue d'analyser les besoins et les freins au développement de leur activité. Il leur est aussi demandé de décrire leur lieu de travail idéal. A partir de là, le bouche-à-oreille et l'effet boule-de-neige commencent à fonctionner : « on avait entre deux et trois coups de fils par semaine de gens qui étaient intéressés par notre projet ». Les fondatrices ouvrent alors un groupe sur Facebook et constituent une liste de 200 personnes motivées pour faire partie, d'une manière ou d'une autre, de l'Argonaute. Beaucoup d'entre elles ne sont ni créateurs ni artisans mais cherchent simplement un poste de travail ou un espace temporaire. Le projet évolue en intégrant ces nouvelles demandes : « On s'est adaptées aux profils des personnes qui vivent sur Auray ».

Finalement, la Mairie de la ville, qui avait entendu parler du projet et de l'engouement qu'il suscite, contacte les deux amies : « Ce n'est pas nous qui sommes allées vers eux. Enfin, on pensait aller vers eux, mais plus tard ». Les autorités municipales sont séduites par l'idée d'un tel espace et proposent, après plusieurs mois de discussion, de mettre à leur disposition les locaux de l'ancienne maison des associations. Entre temps, les futurs membres s'impatientent et les deux fondatrices envisagent d'abandonner : « on est parties d'une réunion avec Élise et on était prêtes à tout plaquer... La semaine qui a suivi, j'ai appelé le Maire qui nous a reçues en rendez-vous le lendemain et nous a remis les clés du bâtiment ! ». Après quelques travaux d'aménagement pris en charge par les fondatrices et les premiers membres, l'Argonaute ouvre trois mois plus tard, en mi-2016.

Fig. 3 : L'Argonaute (Auray)



Cette grande bâtisse de 600 m², qui héberge l'association, se situe à proximité immédiate du centre-ville, condition essentielle pour Stéphanie : « dans nos valeurs, il y avait aussi la possibilité d'aller chercher son pain à pied, en vélo, c'était aussi redynamiser le

centre-ville d'Auray. Et je pense qu'il y a énormément de centres-villes qui pourraient être redynamisés par ce genre de projet ». Avec 15 pièces, le bâtiment peut accueillir jusqu'à 70 personnes. Les membres échangent régulièrement entre eux : « l'avantage d'avoir plein de salles, c'est qu'on peut fermer sa porte quand on a besoin d'être concentré et de travailler et la laisser ouverte quand on est prêt à discuter ». Parmi les membres, on trouve des indépendants, des entrepreneurs dans le secteur des métiers d'art mais également du service (webmasters, journalistes, etc.). Face aux succès et aux demandes d'intégration du lieu qui affiche complet en 2017, Stéphanie réoriente ces personnes vers d'autres qui ont de l'espace à partager : « Ça peut être une personne qui a un atelier de 100m² et qui n'en utilise que 50 et qui pourrait les partager avec quelqu'un d'autre ». Elle a ainsi fini par recenser de nombreux lieux dans la région qui constituent un « véritable réseau » de partenaires pour l'Argonaute.

Ce troisième témoignage montre pour sa part que le projet de vie des fondatrices en lui-même prend le dessus sur la fonction et la finalité du lieu. Cette trajectoire traduit une volonté de changement professionnel des deux fondatrices. Il a fallu du temps pour faire évoluer le projet, les deux amis ont fait preuve de souplesse pour l'adapter à son environnement social et économique. Elles ont su faire évoluer un local d'activité qui n'a pas été choisi mais attribué par la Mairie. La naissance du lieu est aussi le fruit d'un long travail de préparation, d'une écoute attentive des acteurs locaux, et d'une co-construction de l'espace avec les futurs membres qui a largement contribué à l'appropriation de l'espace partagé. Comme dans le premier témoignage, on peut souligner l'importance de la mobilisation d'une communauté en ligne dans le processus, notamment pour convaincre la municipalité et garantir le « succès » du lieu (taux de remplissage, degré de fréquentation). A nouveau, cet exemple montre les capacités des fondatrices à s'insérer dans les réseaux locaux et régionaux et leur degré élevé d'encastrement social pour mener à bien leur projet.

Parcours d'Igor Moinet, fondateur de Polidesk à Arradon (Morbihan)

Originaire du Nord de la France, Igor a ouvert en 2014 un espace de coworking de 400 m² à Arradon, petite commune littorale (5 500 h.) de la périphérie de Vannes, chef-lieu du Morbihan. La quarantaine, il est diplômé d'une école de commerce et a exercé de nombreux métiers, tant comme salarié que comme indépendant. Ses liens avec la Bretagne viennent principalement de son service militaire qu'il a réalisé à Lorient il y a une vingtaine d'années. En parallèle de ses activités et en cohérence avec son goût pour l'architecture et le design,

Igor a rénové de nombreuses maisons, notamment dans le sud de la France. Ces dernières années, il a travaillé en free-lance pour des marques de sport avec lesquelles il développe des produits techniques. Il exerce son métier la plupart du temps seul, de chez lui, tout en menant de nombreuses missions à l'international. Ses compétences très spécialisées en patronage textile en 3D font qu'il peut entretenir son réseau professionnel à l'aide des réseaux sociaux comme LinkedIn car « quasiment personne ne fait ce métier-là ».

Après avoir vécu plusieurs années à Lille, Igor prend conscience de l'importance du cadre de vie. Son environnement ne le satisfait plus et il entreprend, avec sa famille, de déménager, « partout où j'allais, je me posais la question de savoir si je pourrais vivre là », jusqu'à un séjour à Vannes à l'occasion de la Semaine du Golfe, événement réunissant touristes et professionnels autour du nautisme : « je me suis dit que c'était exceptionnel comme endroit, comme équilibre ». Il ne connaît pas bien la région mais apprécie son caractère, l'ambiance et la façon de vivre de ses habitants. Surtout, il souhaite se réorienter professionnellement pour exercer un métier lui permettant de « sortir de cet isolement qui lui pèse ». Il se lance en 2013 dans un projet construction de bureaux destinés à la location.

A cette époque, Igor ne connaît pas le coworking, qu'il découvre par hasard sur internet. L'idée de restructurer son projet initial et d'adapter les plans du bâtiment pour des bureaux partagés fait son chemin : « on a construit un grand bâtiment autour de l'activité de coworking mais en se laissant la possibilité de le louer à trois boîtes différentes si ça ne marchait pas ». Rares sont les personnes qui le comprennent alors : « ils voient surtout un centre d'affaires, sans plus » même si les choses ont bien changé en quelques années : « aujourd'hui, je n'ai même plus besoin d'expliquer, je dis juste que je m'occupe d'un centre de coworking et les gens me disent que c'est sympa ! C'est incroyable à quel point les gens se sont éveillés à cette forme de cadre de travail ». Igor ne connaît encore rien au métier d'animateur d'espace de coworking mais aime l'idée de créer des lieux de vie et d'accueillir des personnes : « Je trouve ça assez proche d'une maison d'hôte, si ce n'est que j'ai l'avantage de ne pas avoir à changer les draps tous les jours ».

Le choix d'Arradon lui semble stratégique : « j'ai fait toutes les zones d'activité du coin, ici c'est la dernière que j'ai vue et la plus qualitative ». Le parc technologique de Vannes, où son activité aurait naturellement trouvé sa place, ne lui convient pas car il recherche un endroit plus préservé, au calme et très arboré. Il apprécie particulièrement le site : « Il y a une petite zone avec des restaurants juste à côté mais vous pouvez déjeuner sur le port d'Arradon en cinq minutes, et vous êtes au centre de Vannes en sept minutes, on peut y aller en vélo ».

Son raisonnement vis-à-vis de la localisation tient au fait que les travailleurs indépendants souhaitent se rapprocher de Vannes sans toutefois y entrer : « C'est un bon compromis, à la limite de Vannes, sans les bouchons pour y rentrer ».

A propos des acteurs locaux, Igor connaît les autres gérants d'espaces de coworking avec lesquels il entretient, pour la plupart, de bonnes relations : « Ils sont dans l'esprit. On n'est pas en concurrence ». De même, il répond régulièrement aux sollicitations des collectivités locales : « je suis toujours disponible quand la Mairie de Quiberon ou de Saint-Nazaire m'appellent pour discuter sur leur projet de coworking ». Il échange régulièrement avec les collectivités qui l'aident en termes de promotion et lui envoient des locataires : « ce sont des synergies ». Il lui arrive aussi d'accueillir leurs équipes comme récemment lors d'un tournage d'un film promotionnel de la marque territoriale « YesWe Vannes ». A l'ouverture, il a par exemple pu bénéficier d'une aide du Maire du village qui a « débloqué la situation » pour faire arriver la fibre jusqu'au bâtiment à un tarif acceptable. Igor réserve par ailleurs une place particulière aux réseaux d'entreprises locaux auxquels il met à disposition gracieusement une de ses salles la première année pour leurs réunions.

Fig. 4 : Polidesk (Vannes)



L'espace de coworking Polidesk dispose de 28 postes de travail, 5 bureaux fermés et 3 plateaux en *openspace*. Au total, il peut accueillir 26 personnes dans des conditions matérielles optimales. Son fonctionnement repose sur une internalisation maximum des activités : « je ne prends pas de prestataire », ce qui lui permet d'équilibrer son budget. Igor

cible une clientèle plutôt haut de gamme, en recherche d'une certaine image de marque, notamment lorsque les locataires reçoivent leurs clients. Il attire ainsi des indépendants dont beaucoup travaillent au niveau national et international, tout en étant installés dans la région : « Ils retrouvent ici un bâtiment qui fait sérieux et professionnel, où ils ont un confort de vie aussi ». Le cadre, en pleine nature, constitue aussi un point fort : « on se fait des couchers de soleil incroyables au bureau, c'est génial. C'est une source de bonheur pour adultes ! ».

Bien qu'il assume parfaitement son rôle d'animateur, Igor ne souhaite pas être intrusif vis-à-vis de ses locataires. Il « n'impose » pas d'événement thématique : « je ne suis pas forcément fort là-dessus, je ne me sens pas moteur, j'aime bien avoir ma liberté donc j'aimerais qu'en m'installant dans un lieu, on ne m'impose pas ce genre de fonctionnement donc je ne l'impose pas aux gens ». Il endosse son rôle en essayant simplement de répondre aux besoins : « j'aime bien être force de proposition mais ce n'est pas formalisé, ça se fait comme ça », comme lorsque se tiennent des réunions ouvertes dans le bâtiment : « On dit aux locataires d'en profiter, c'est intéressant ». L'information circule naturellement, en fonction des métiers et des caractères, même si un mail de présentation est systématiquement envoyé en cas de nouvelle installation. Il constate régulièrement des échanges entre locataires : « ils ont vu qu'ils avaient des compétences complémentaires et se renvoient des clients », et n'hésite pas à recommander les personnes qu'il estime compétentes.

Ce dernier portrait insiste sur l'importance de la trajectoire individuelle du fondateur. Ici, la solitude liée à son statut antérieur de travailleur indépendant lui pesait au quotidien. En estimant que de nombreux autres individus étaient dans la même situation que lui, il a pensé ouvrir un espace pour y remédier. Une fois encore, on peut aussi insister sur la nature évolutive du projet. Au départ conçu comme de l'immobilier de bureau classique, Igor évolué vers un projet d'espace de coworking où il joue finalement un rôle clé, notamment en termes d'animation. La sensibilité du fondateur à l'environnement au cadre naturel de l'ECW a par ailleurs été décisive dans sa stratégie de localisation. Enfin, le relatif faible ancrage local du fondateur semble avoir été compensé par une forte visibilité en ligne de l'espace liée à ses compétences et son appétence pour les réseaux sociaux numériques.

Le tableau 2 synthétise les enseignements de cette étude.

Tableau 2. Trois phases dans le processus d'émergence des tiers-lieux

	Phase 1. Vie personnelle et professionnelle antérieure du (co)fondateur	<i>Point de rupture</i>	Phase 2. Maturation / incubation du projet	<i>Point de rupture</i>	Phase 3. Ouverture de l'espace
La Colloc - Lorient	Solide ancrage local, implication dans les réseaux	Lancement d'activité en freelance de la co-fondatrice	Du partage d'un petit appartement vers un projet structuré et ambitieux	<i>Absent car continuité</i>	Agrandissement et diversification
L'Argonaute - Auray	Origine familiale et expérience professionnelle en local	Envie de changement de carrière, de nouveaux projets	Consultation des acteurs locaux, réflexion autour du périmètre du projet	Fédération d'un communauté, mise à disposition d'un local	Appropriation de l'espace par les membres
La Cantine Numérique - Quimper	Expérience professionnelle en local, forte implication dans les réseaux	Création d'un blog et lancement des apéro "twitter"	Développement d'une communauté, prise en compte des besoins	Nécessité d'un lieu physique pour la communauté, limite d'un lieu temporaire	Création et développement de l'espace
Polidesk - Arradon	Méconnaissance du tissu local, besoin de sortir de l'isolement	Changement de (lieu de) vie et nouvelle activité	De l'immobilier de bureau à l'espace de coworking	Découverte du concept de coworking	Création et développement de l'espace

Éléments de conclusion

Dans ce chapitre, il s'agissait de comprendre les mécanismes à l'œuvre dans le processus de création d'un espace collaboratif. Nos résultats montrent le rôle central du fondateur puisque sur la quinzaine d'espaces enquêtés, seuls cinq sont le résultat d'une initiative strictement institutionnelle, c'est-à-dire issue des collectivités locales et/ou de leurs opérateurs. Le créateur semble incarner le lieu, il est d'ailleurs souvent à l'origine de la création de sa propre offre d'espace, en réponse à un besoin professionnel.

Sa personnalité et son tempérament jouent en outre un rôle majeur : il assume souvent une forte prise de risque associée à un statut précaire quand il ne cumule pas sa fonction avec d'autres activités pour s'assurer une rémunération. Cette précarité reflète les évolutions de l'emploi et du marché du travail (Menger, 2009). L'instabilité et l'incertitude des financements (publics ou privés) peuvent en effet mettre en danger le projet et peser sur la vie quotidienne du fondateur. Ce dernier se caractérise aussi par un ancrage local élevé et un choix de vie global difficile à séparer du projet professionnel (Krauss, 2018). Si les origines familiales expliquent en partie un attachement au territoire, le fait d'agir pour sa ville constitue une source de motivation qui évolue parfois en projet politique.

La spécialisation du lieu lors de sa création semble par ailleurs être en phase avec le parcours du fondateur. Son parcours antérieur oriente en effet fréquemment la spécialité professionnelle des membres, au moins au démarrage du projet. On le remarque aussi bien dans le cas de « La Colloc » à Lorient avec le secteur de la communication, de

« l'Argonaute » à Auray avec les métiers d'art ou de la Cantine numérique à Quimper. Ce lien entre la spécialisation du lieu et celle de son fondateur s'explique en partie par un capital social et humain qui préexiste souvent au projet de tiers-lieu.

Le fondateur dispose d'une indispensable aptitude à faire dialoguer des milieux hétérogènes n'ayant pas l'habitude de se fréquenter. Les portraits proposés montrent qu'il est d'abord lui-même un intermédiaire (entre acteurs, entre sphères, entre entrepreneurs et administration). Il matérialise en ce sens une frontière entre différents milieux et produit des proximités (Le Nadant et al., 2018). Il joue ainsi un rôle d'interface précieux entre de nouveaux créateurs d'entreprise ou travailleurs indépendants qu'il met en relation, il assure de nombreuses passerelles (Blitman, 2017), des mises en réseaux et des interactions multiples, tout en étant lui-même fréquemment dans une étape intermédiaire de son propre parcours professionnel et géographique. Le fondateur n'est ni un débutant ni un cadre senior, c'est souvent un trentenaire, un junior en train d'évoluer professionnellement pour qui la création d'un tiers-lieu agit comme un tremplin. Le tiers-lieu symbolise cette transition entre leurs débuts dans la vie professionnelle et de nouveaux horizons, c'est un jalon dans la carrière.

Nous suggérons ainsi que le tiers-lieu est un intermédiaire important pour tous, y compris les fondateurs, c'est un « lieu de passage » à tous les sens du terme, c'est-à-dire une étape dans leur existence, un lieu d'affirmation et d'évolution espérée vers un meilleur statut, une meilleure situation. La localisation de ces tiers-lieux enfin leur permet de jouer l'intermédiaire entre niveaux supérieurs et inférieurs de l'armature urbaine. A l'échelle intra-urbaine même, leur implantation est souvent intermédiaire, ni hypercentrale, ni périphérique, dans des quartiers eux-mêmes en transition où la libération de surfaces abordables crée des opportunités immobilières. En ce sens, le tiers-lieu apparaît comme un lieu d'intermédialités multiples, ce qui pourrait constituer une spécificité par rapport aux tiers-lieux métropolitains.

Cette intermédialité prend par ailleurs la forme de points de rupture dans les trajectoires de vie des fondateurs (cf. Tableau 1). Ces basculements constituent un point de départ vers ce qui se concrétise plus tard par l'ouverture d'un espace physique. Il arrive que la formation de la communauté précède la création du lieu mais, lorsque ce n'est pas le cas, cela ne constitue nullement un obstacle. En outre, dans les quatre portraits présentés, le projet de tiers-lieu s'entremêle clairement avec le parcours professionnel et les motivations personnelles du fondateur.

Cette lecture par les profils et les trajectoires montre en définitive que si le lieu seul ne suffit sans doute pas pour faire communauté, le fondateur, au moins au démarrage du projet,

en est le principal moteur, ce que confirme la quinzaine de cas étudiés et que nous avons cherché à illustrer ici de manière concrète. Il est celui par qui passe la connectivité entre personnes et entre espaces. On assiste ainsi en phase de création à une forme de couplage lieu-fondateur, ce qui pose nécessairement la question de la pérennité du lieu en cas de découplage, en situation de défaillance ou de reprise par un tiers. La communauté pourrait-elle s'affranchir de son fondateur et perdurer sans celui qui en a été à l'origine ? La question de l'évolution des espaces et des communautés qui y sont attachées constitue certainement une piste de recherche à explorer.

Finalement, l'hypothèse de départ est vérifiée. Les quatre cas mis en exergue ici illustrent parfaitement les résultats tirés de l'étude de la quinzaine de tiers-lieux que nous avons enquêtés, à savoir que le processus d'émergence du lieu dépend en grande partie du parcours de son (ou ses) fondateur(s). Dans cette perspective, cette recherche permet de confirmer que l'on retrouve sans réelle surprise chez ces individus les caractéristiques classiques des entrepreneurs de communauté (Johannisson et al., 1989) : ancrage local, rôle du réseau social, prise de risque, importance de la personnalité...

Bibliographie

AMBROSINO Charles et GUILLON Vincent, 2016 : « Penser la métropole à « l'âge du faire » : création numérique, éthique hacker et scène culturelle », *Revue de l'Observatoire des politiques culturelles*, n° 47, p. 31-36.

AZAM Martine, CHAUVAC Nahalie et CLUTIER Laurence, 2015 : « Quand un tiers-lieu devient multiple. Chronique d'une hybridation », *Recherches sociologiques et anthropologiques*, vol. 46, n° 2, p. 87-104.

BAUELLE Guy, KRAUSS Gerhard et MARINOS Clément, 2018: "Coworking Spaces in Innovative Environments Compared: Does the Local-Regional Embeddedness Matter?", 4th GEOINNO Conference, Barcelone, 31 janvier-2 février.

BESSON Raphaël, 2017a : « Rôle et limites des tiers-lieux dans la fabrique des villes contemporaines », *Territoire en mouvement* [En ligne], 34 | 2017, mis en ligne le 29 novembre 2017. URL : <http://journals.openedition.org/tem/4184> ; DOI : 10.4000/tem.418

- BESSION Raphaël, 2017b : « La régénération des territoires ruraux par les Tiers Lieux. Le cas des Tiers Lieux creusois », *Urbanews*, 18 septembre. URL : <https://www.urbanews.fr/2017/09/18/52487-la-regeneration-des-territoires-ruraux-par-les-tiers-lieux-le-cas-des-tiers-lieux-creusois/>
- BLITMAN Sophie, 2017 : « Ces lieux où l'on apprend à entreprendre », *Le Monde*, 23 novembre.
- BOURDIN Alain, 2017 : *Etre métropole dans un monde incertain*, Paris-La Défense, PUCA, Coll. « Les conférences POPSU », 33 p.
- BURRET Antoine, 2015 : *Tiers Lieux. Et plus si affinités*, Limoges, Fyp éditions.
- CLEACH Olivier, DERUELLE Valérie et METZGER Jean-Luc, 2015 : « Les “tiers lieux”, des microcultures innovantes ? », *Recherches sociologiques et anthropologiques*, vol. 46, n° 2, p. 67-85.
- COHENDET Patrick, GRANDADAM David et SIMON Laurent, 2011: “Rethinking Urban Creativity: Lessons from Barcelona and Montreal”, *City culture and society*, vol. 2, n° 3, p. 151-158.
- DORE Gwénaél, TORRE André et WALLET Frédéric, 2017 : « De nouveaux lieux d'innovation au travers de la mutualisation des services », Congrès de l'ASRDLF, Athènes, 5-7 juillet, 18 p. URL : asrdlf2017.com/asrdlf2017_com/envoitextefinal/auteur/textedef/135.docx
- FERCHAUD Flavie, 2018 : *Fabriques numériques, action publique et territoire. En quête des livinglabs, fablabs et hackerspaces (France, Belgique)*, Thèse de géographie-aménagement de l'espace, Université de Rennes 2, 3 vol., URL : <https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-01743793/document>
- FLORIDA Richard, 2014 (1^o éd., 2002): *The Rise of the Creative Class-Revisited: Revised and Expanded*, New-York, Basic Books.
- GRANDADAM David, COHENDET Patrick et SIMON Laurent, 2013: “Places, Spaces and the Dynamics of Creativity: the Video Game Industry in Montreal”, *Regional studies*, vol. 47, n° 10, p. 1701-1714.
- HOWELLS Jeremy, 2006: “Intermediation and the Role of Intermediaries in Innovation”, *Research policy*, vol. 35, n°5, p. 715-728.

JOHANNISSON Bengt et NILSSON Anders, 1989: "Community entrepreneurs: networking for local development", *Entrepreneurship & regional development*, vol. 1, n°1, p. 3-19.

KRAUSS Gerhard (coord.), 2018: *Travailler à la marge ? Les espaces de travail collaboratif comme nœuds d'un nouveau système de mobilités hors métropole*, Projet de recherche collaborative, ANR « Mobilité et systèmes urbains durables », 20 p.

LE NADANT Anne-Laure, KRAUSS Gerhard et MARINOS Clément, 2018 : « Espaces de coworking : le rôle des proximités dans les dynamiques collaboratives », *Revue Française de Gestion*, à paraître.

LIEFOOGHE Christine, 2016 : « Tiers-lieux, coworking spaces et FabLabs : nouveaux lieux, nouveaux liens et construction de communautés de connaissance créatives », in Christine LIEFOOGHE Christine MONS Dominique et PARIS Didier (dir.), *Lille, métropole créative ? Nouveaux liens, nouveaux lieux, nouveaux territoires*, Villeneuve d'Ascq, Presses Universitaires du Septentrion, p. 183-222.

MENGER Pierre-Michel, 2009 : *Le travail créateur. S'accomplir dans l'incertain*, Paris, Seuil.

MEYER Morgan, 2010: "The Rise of the Knowledge Broker", *Science communication*, vol. 32, n°1, p. 118-127.

MORISSET Bertrand, 2013: "Building New Places for Creative Economy. The Rise of Coworking Spaces", URL: <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00914075>

MORISSET Bertrand, 2014 : « Créer les nouveaux lieux de la ville créative. Les espaces de coworking », *2nd Conference on Geography of Innovation, Utrecht*, 23-25 janvier 2014, URL : <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00978718/document>

MOUTET Philippe (coord.), 2017 : *Les Parcs naturels régionaux : des territoires d'innovations pour le développement des tiers-lieux*, Fédération des Parcs naturels régionaux de France, 52 p., URL : <http://www.cedille.pro/wp-content/uploads/2017/06/Etude-Tiers-lieux-PNR-Avril-2017-1.pdf>

NADOU Fabien, 2010, « La notion de "villes intermédiaires", une approche différenciée du rôle des villes moyennes: entre structuration territoriale et spécificités socio-économiques », URL : <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00596204/document>

OLDENBURG Ray, 1989: *The Great Good Place: Cafes, Coffee Shops, Community Centers, Beauty Parlors, General Stores, Bars, Hangouts, and How They Get You Through the Day*, New-York, Paragon House.

PIERRE Xavier et BURRET Antoine, 2014 : « Animateur d'espaces de coworking, un nouveau métier? », *Entreprendre & innover*, n° 4, p. 20-30.

PRUVOST Geneviève, 2010 : « Récit de vie », in PAUGAM Serge (dir.), *Les 100 mots de la sociologie*, Paris, Presses universitaires de France, coll. « Que Sais-Je ? », p. 38-39.

QUIGNON Catherine, 2017 : « Espaces de co-working : le trop-plein », *Le Monde*, 21 novembre, p. 8.

SUIRE Raphaël, 2016 : « La performance des lieux de cocréation de connaissances », *Réseaux*, n° 2, p. 81-109.

WILLIAMS Paul, 2002: "The Competent Boundary Spanner", *Public administration*, vol. 80, n° 1, p. 103-12.